



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 116-01-2005(16-1) ACCORDANT UNE RÉMUNÉRATION AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Veillez prendre avis que le 10 mars 2016 lors de la tenue d'une séance spéciale, le conseil de la Municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement 116-01-2005(16-1);

Le règlement 116-01-2005(16-1) a pour objet de modifier le règlement 116-01-2005(15-1) aux fins de couvrir la rémunération du maire et des membres du conseil pour l'exercice financier 2016 ;

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE ONZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE SEIZE.


Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
